



Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (Znieff)

VALLON DE SALAGOSSE

ZNIEFF de type I
Numéro: 80000005

Localisation

carte IGN au 1/25000 : Alzon (2641 E)

Superficie

496 ha

Mesure de gestion

L'ensemble du territoire se trouve dans le Parc National des Cévennes.
Une grande partie appartient à la forêt domaniale de l'Aigoual.

Artificialisation

Il n'existe aucune trace notable d'activité humaine si ce n'est la présence de routes et de chemins en limite de la zone et du GR 66-71 qui y pénètre au nord-ouest.

Description

Ce vallon est situé sur la bordure orientale du massif du Lingas, au sud du col du Minier. Il est composé d'un versant très abrupt, orienté à l'est, qui domine le hameau de Salagosse. Ces pentes sont couvertes d'une forêt qui présente l'étagement habituel : Chêne vert (*Quercus ilex*), Chêne blanc (*Quercus humilis*), Châtaignier (*Castanea sativa*), et Hêtre (*Fagus sylvatica*) dans les parties les plus élevées. Des petites tourbières jalonnent les ruisseaux.

Critères de délimitation

La délimitation du site repose sur des critères liés à la végétation, aux activités humaines et à la géomorphologie. Les limites retenues englobent l'ensemble du versant est de la vallée de Salagosse - à l'est : la limite suit la ligne de crête du col du Minier jusqu'au Pas de Loup ; - à l'ouest : elle suit le bas du vallon en évitant les zones artificialisées ; elle coïncide le plus souvent avec des chemins et avec la D 272b ; - au sud : la limite marque la transition entre le couvert forestier dense et continu (inclus) et des zones plus claires (exclus).

Richesse patrimoniale

1 - Floristique La flore comprend une plante rare et partiellement protégée au niveau national : - *Drosera rotundifolia* : 7 stations répertoriées dans le département ; ainsi qu'une espèce rare : *Corallorhiza trifida* ; le massif de l'Aigoual constitue les seuls secteurs dans le département où cette espèce a été recensée. Cependant, en raison de la diversité des milieux qui le composent, ce territoire est susceptible d'abriter d'autres espèces végétales rares qu'il conviendrait de rechercher. 2 - Faunistique En ce qui concerne l'avifaune, ce site recèle des espèces rares, protégées en France et dans la Communauté Européenne et inscrites sur le livre rouge des espèces menacées de France : - l'Aigle botté (*Hieraetus pennatus*) ; - le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) ; - la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) ; - le Pic noir (*Dryocopus martius*), non inscrit sur le livre rouge. Chez les mammifères, on recense : - le Mouflon de Corse (*Ovis ammon*) : de passage sur la zone ; - la Genette (*Genetta genetta*) ; - le Chevreuil (*Capreolus capreolus*) ; - la Martre (*Martes martes*) et la Fouine (*Martes foina*).

Intérêt

Outre la présence d'espèces végétales et animales rares et protégées, cette zone est d'un grand intérêt écologique et paysager. La diversité écologique est grande en raison de l'importance du gradient altitudinal et de la présence de milieux variés (forêts, landes, ruisseaux et zones tourbeuses). De plus ce site offre de vastes paysages non aménagés où se mêlent forêts denses et rochers.

Dégradation

Ce milieu particulièrement préservé mériterait de rester en l'état. On évitera notamment les coupes de bois à blanc sur des terrains accidentés en proie à l'érosion ainsi que les reboisements monospécifiques. Comme tout massif boisé méditerranéen, il est particulièrement sensible aux incendies. La fréquentation humaine étant un facteur important dans le déclenchement des feux, les créations de routes ou de pistes forestières dans des secteurs restés jusque-là inaccessibles sont à éviter.

Gestion du milieu

La richesse écologique du milieu justifie son maintien en l'état par un contrôle de la fréquentation et de l'utilisation de l'espace (interdiction de création de chemins, de coupes de bois...). Une protection renforcée

de ce site semble nécessaire. Son classement en "espace classé boisé" pourrait être envisagé notamment dans la partie basse qui n'est pas incluse dans la zone centrale du Parc National des Cévennes.

Bibliographie - Source

GUILLOSSON J.Y., 1990 - Avifaune du Lingas (massif de l'Aigoual, Gard), 1970-1990. Les Cahiers du Parc. Parc National des Cévennes. Rapport, 84 p. RICAU B., 1988-1992 - A.V.E.N. - Communication orale. Maîtrise d'ouvrage : Ministère de l'Environnement Maîtrise d'ouvrage déléguée nationale : Secrétariat de la Faune et de la Flore du Muséum National d'Histoire Naturelle Maîtrise d'ouvrage déléguée régionale : Direction Régionale de l'Environnement Languedoc-Roussillon (DIREN) Maîtrise d'oeuvre : Institut des Aménagements Régionaux et de l'Environnement (IARE montpellier) 1993

[haut de page](#)